Astrida le 7/4/51

TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 2929 /Just.

Objet :

Affaire KAMBWE Lambert.

ASTRIDA
2249

Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire savoir si le nommé Kambwe Lambert, jugé le 4/11/49 par le Tribunal de Résidence de Kigali (RMP 211/VH) a été condamné à des D.I., des amendes et frais de justice.

Dans l'affirmative, quels sont les montants et le condamné a-t-il payé.

L'Officier de Police Judiciaire,
CH.LEES,

Monsieur le Substitut
du Procureur du Roi,
à
K I G A L I.-